

FLAMBEAU

des démocrates

HEBDOMADAIRE D'INFORMATIONS, D'INVESTIGATIONS, D'ANALYSES ET DE PUBLICITE

N° 0378 du Jeudi 02 Octobre 2014  PRIX : 250 F CFA

Litige foncier à Hédzranawoé/
Affaire collectivité AGADJI
contre ADUBU
**Le zèle de Dame Fatou
risque de se
retourner contre elle** P.5

Marché des fétiches à Akodesséwa



Aimé Tchaboré Gogue,
Pdt de l'ADDI

P.5

Le sanctuaire de la magie noire

Opérations chirurgicales gratuites



**Regard d'une Américaine
sur les activités
d'Aïmes-Afrique** P.6

**Les dessous de la bataille du leader
de l'ANC pour être chef de file** P.3



Jean-Pierre Fabre

Economie

OTR : numéro vert 8280

**Un engagement
contre la corruption** P.3



Henry Gapéri, Commissaire Général de l'OTR

Economie

Togo bel exemple de
la finance inclusive

**Le Fmcr du
Burundi s'inspire
de l'expérience
du Fnfi-Togo** P.6

Sport

Match Ouganda-Togo/
polémique sur le choix
des 24 Eperviers

**Maladresse
tactique ou chant
du cygne ?** P.7



Tchanilé Tchakala

L'Élan

Dans le souci de rendre plus visibles les réformes et surtout assainir les finances publiques, le gouvernement a entrepris plusieurs actions qui contribuent à la croissance de l'économie nationale. En plus du processus de réconciliation et de la réforme du système judiciaire que les partenaires en développement saluent à l'unanimité, les réformes dans le secteur de l'économie permettent aujourd'hui au trésor public de mieux se porter.

1- Assainissement des finances publiques et souci de performance

a- Une gestion budgétaire responsable

Les résultats économiques et financiers 2012/2014 s'inscrivent dans une période charnière après le rétablissement de l'équilibre des finances publiques suite à l'atteinte du point d'achèvement de l'initiative «Pays pauvres très endettés» (PPTTE) intervenue fin 2010. Cela s'est notamment traduit par des annulations de dettes importantes soulageant d'autant le budget de l'État et par un engagement accru des partenaires au développement et des bailleurs de fonds multilatéraux et bilatéraux. Face à l'évolution de la situation économique et financière, les autorités togolaises ont été conduites à réviser le budget 2013.

La **Loi de finances rectificative 2013** a intégré la baisse des dépenses d'investissements, ajustées aux capacités d'exécution des budgets alloués aux divers départements ministériels, la hausse des subventions des produits pétroliers et la diminution des recettes de privatisations. Les dépenses sont passées de 786,3 milliards de Fcfa à 694 milliards de Fcfa soit une diminution de 11,74%. Une réduction importante du budget qui traduit une grande capacité de réactivité.

Le **solde budgétaire** traduit l'équilibre budgétaire de l'État à un moment donné, puisqu'on lui retranche le poids de ses déficits passés. Après une période 2010/2011/2012 durant laquelle ce solde positif a diminué passant de 66 milliards de Fcfa à 11,9 milliards de Fcfa en 2012, il connaît une progression à nouveau en 2013 et en 2014 de 90,3 milliards de Fcfa, résultat direct de l'accroissement des recettes fiscales prévisionnelles et d'une évolution contenue des dépenses courantes.

Les recettes fiscales

Les **recettes fiscales** n'ont cessé de croître depuis 2005 pour atteindre 364 milliards de Fcfa réalisés en 2013 soit une hausse de 123% en huit ans. Le budget de l'Etat, gestion 2014, prévoit qu'elles devraient atteindre 513,9 milliards de Fcfa. Cette progression continue atteste de la vitalité de l'économie togolaise et permet parallèlement à l'État d'augmenter son niveau de dépenses, sans creuser les déficits publics, afin d'investir dans tous les grands secteurs porteurs d'avenir.

b- Création de l'Office Togolais des Recettes (OTR) : Vers une gestion plus performante des recettes de l'Etat

Depuis 2014, l'Office togolais des recettes (OTR) regroupe les deux régies financières de l'État, douanes et impôts, dans un souci de rationalisation et de performance. Il s'agit de générer davantage de recettes et d'offrir un meilleur service aux particuliers et aux entreprises. C'est, à terme, aller vers une imposition du secteur informel grâce à une baisse générale des prélèvements.

A suivre...

Isidore (source : Togo, la confiance retrouvée)



Plus qu'un journal,
c'est l'idéal de vie

Processus d'élaboration stratégique d'un Togo Emergent

« Economie et Technologie », le dernier des sous-systèmes de Vision Togo 2030

Plus que jamais, le processus enclenché pour « Togo émergent » entamé par le gouvernement togolais depuis le mois d'avril dernier est sur les rails. Après les sous-secteurs « Socioculturels », « Démographie et Développement Durable » et « Politique et Gouvernance », c'est donc le tour de « Economie et Technologie », quatrième et dernier sous-système, de clôturer ce lundi 29 septembre 2014, la série des sous-systèmes élaborés dans la phase de constitution de base de données.



Judith Bifei Kombaté

Et comme toujours, l'objectif reste le même : présenter dans un premier temps le travail déjà fait dans ce sous-système aux acteurs impliqués puis recueillir dans un deuxième, leurs recommandations et contributions. Ceci, dans le but de parfaire l'ensemble des travaux inscrits à l'ordre du jour du processus pour un Togo émergent horizon 2030.

Dans son exposé axé autour du thème « **Les enjeux et défis de l'économie et de la technologie au Togo** », le Chef

de ce sous-secteur, Judith Bifei Kombaté a ressorti les grandes lignes déclinées en sept thématiques autour desquelles s'articulent les travaux. Notamment le système socioéconomique, l'emploi, les infrastructures, l'agriculture, le commerce ainsi que les enjeux de la technologie sur l'économie nationale.

Expliquant, pour sa part, le bien fondé de cette vision de construction du « système Togo » dans une démarche inclusive et participative par le Chef de l'Etat Faure Gnassingbé, le

ministre chargé de la Prospective et de l'Evaluation des Politiques Publiques, Kako Nubukpo, a fait savoir « qu'il ne s'agit pas de remettre en cause les efforts actuellement faits dans le cadre des différents programmes et plans de développement pour reformer notre économie et notre société ».

Au contraire, « Il s'agit plutôt d'une démarche de mise en cohérence, qui complète ces efforts, et qui met l'accent sur un processus systématique de formulation et de mise en œuvre de stratégies endogènes de développement dans le long terme ». Et pour ce faire, le ministre dit compter sur la disponibilité, l'engagement, les savoir-faire et savoir-être des participants pour bien mener la tâche qui lui est confiée. Car, a-t-il conclu citant le philosophe Maurice Blondel, « L'avenir ne se prévoit, il se prépare ».

Deux communications, « **Défis de l'intégration régionale au sein de l'UEMOA** », présentée par le ministre Kako Nubukpo, « **Enjeux et défis de l'agriculture au Togo** », présentée par l'Agroéconomiste Ekoué Assiongbon, ont meublé les travaux.

Magloire TEKO

Culture

Lomé, capitale de la 8^{ème} édition du biennal FITAP

La **Compagnie Nouvelles Etoiles** organise à Lomé depuis ce mercredi 1^{er} et ce, jusqu'au dimanche 5 octobre prochain, la huitième édition du biennal du Festival International de Théâtres et des Arts Plastiques (FITAP). Pour cette année 2014, ce festival officiellement lancé lundi dernier, est placé sous le thème « **Entrepreneuriat culturel et la problématique de créations en Afrique** ».

Pendant cinq jours, presteront au total quinze (15) compagnies de théâtres et de danses venues de neuf (9) pays africains et européens de différentes cultures tels le Bénin,

la Côte d'Ivoire le Cameroun, la Tunisie, la France et le Togo. A eux s'ajouteront également six (6) artistes de la musique togolaise.

Ce festival touchera également environ 4.000 élèves et étudiants de huit établissements scolaire et universitaire ainsi que plus de 3.000 détenus issus de quatre prisons du Togo.

A cet effet, sont au menu de cette huitième édition du FITAP, des expositions d'œuvres d'arts en teinture-batik vestimentaire et décoratif, en tissage et crochetage ainsi qu'en perlage. Des œuvres toutes réalisées par ces détenus.

Sont également prévus,

en prélude à cette manifestation, des ateliers de formation l'endroit de plusieurs couches socioprofessionnelles. Déjà dès demain vendredi 3 octobre, les journalistes culturels seront formés sur « **Les arts de critiques des œuvres et spectacles vivants** ». Formation qu'assurera Guy Missode, Professeur des Critiques d'Arts à l'Université de Lomé et de Kara. Par ailleurs, des ateliers en batik et teinture vestimentaires et décoratif et de tricotage se tiendront dans quatre prisons du Togo. Notamment celle de Vogan, Aneho, Tsévié et Lomé.

Magloire TEKO

OTR : numero vert 8280

Un engagement contre la corruption

Créé par décret présidentiel N°2012-016 du 14 décembre 2012, l'Office Togolais des Recettes (OTR) est un établissement public à caractère administratif, doté d'une autonomie de gestion administrative et financière. La mission assignée est la mobilisation des recettes pour l'autofinancement de l'Etat. Mais comment réussir ce pari de

auditoire, une communication sur la corruption et les instruments de lutte contre le fléau a été passée par le directeur des Audits, Mouhamed Nour-Dine Assindoh. A la suite de cette communication, les échanges ont permis de cerner l'engagement de l'Office Togolais des Recettes qui trouve en la corruption, une utilisation abusive d'un pouvoir reçu par



Vue du siège de l'OTR

Plusieurs dispositions sont à cet effet prises par l'institution pour freiner le mal qui gangrène l'administration togolaise

mobilisation de fonds dans un environnement enclin à la corruption et à la fraude ?

Sur cette cruciale question, le commissaire Général de l'Otr Henri Gaperi, assisté du commissaire des Impôts, des Douanes et des directeurs de l'OTR, s'y est penché dans une conférence de presse tenue le 29 septembre dernier au siège de l'institution. Pour élucider son

délégation à des fins privées comme l'enrichissement personnel ou d'un tiers. Plusieurs dispositions sont à cet effet prises par l'institution pour freiner le mal qui gangrène l'administration togolaise notamment celles des douanes et des impôts. Ces dispositions vont de la loi instituant l'OTR, la Direction Anti-corruption, le code de conduite et procédures disciplinaires, la direc-

tion de l'Audit interne et assurance qualité, le système de déclaration des biens par les agents, à l'organisation d'un système de renseignement et d'investigation.

Un numéro vert a été à cet effet mis à la disposition du public depuis le 12 septembre 2014 et opère 24h/24. Il s'agit de 8280 sur lequel tous les appels sont gratuits. Ceci dans le souci d'améliorer la qualité de service rendu aux contribuables et plus spécifiquement dans la lutte contre la corruption. Ce numéro vert est déjà joignable sur les réseaux Togo cellulaire et le sera bientôt à partir de Togo Telecom et Moov Togo. Pour ceux qui préfèrent

passer par internet, une adresse électronique anticorruption@otr.tg leur a été ouverte. Sur la question de déclaration des biens, Henri Gaperi a été ferme. « Il ya 87% qui ont déjà déclaré leur biens vous voulez savoir ce que les autres attendent ? Et bien, je vais leur donner un délai de deux jours à l'issue duquel s'ils ne s'exécutent pas, ils seront obligés de prendre la porte », a martelé le commissaire général avant d'enchaîner : « pour l'OTR, c'est la tolérance zéro à la corruption quelque soit la forme de cette corruption ».

Selon ce dernier, les

signaux sont positifs, et il ya espoir que les objectifs seront atteints. Aussi sur les différents remous auxquels l'on assiste dans le secteur de la douane, Henri Gaperi a rassuré les uns et les autres sur la nécessité de viser l'intérêt général du pays. « Nous devons œuvrer dans le sens du changement », a-t-il laissé entendre.

Outre le numéro vert qui a été présenté aux professionnels de la communication, le logo de l'OTR inspiré du monument de l'indépendance a été revisité dans sa quintessence avec en prime les valeurs de souveraineté, de vertu, de puissance et de fusion à l'instar du slogan de l'institution, « fédérer pour bâtir ». Pour valoriser ce slogan, tous les agents de l'OTR sont tenus à l'équité fiscale, au professionnalisme et à l'esprit d'équipe car le pari de la maximisation des recettes ne peut se gagner dans la corruption ni la fraude.

Isaac Tonyi

Les dessous de la bataille du leader de l'ANC pour être chef de file

Lors des négociations entre l'Union des Forces du Changement (UFC) et le Rassemblement du Peuple Togolais (RPT) qui a abouti à l'accord historique entre les deux partis en 2010, Gilchrist Olympio a exigé le titre de chef de file de l'opposition avec les avantages y afférents. Ces avantages sont variés. On peut citer entre autre la présence protocolaire autour du chef de l'Etat pour l'accueil des hôtes de marque, une villa de fonction, un service de sécurité, une voiture de commandement et une rente annuelle de 500 millions de FCFA.

Tous ces avantages doivent être consacrés par un décret pris en conseil des ministres.

La loi portant statut de l'opposition avec un chef de file de l'opposition a été votée en juin 2013, c'est-à-dire à la veille des élections législatives. Il allait de soit que si Arc-en-ciel (AEC) et le Collectif «Sauvons le Togo» (CST) avait formé un bloc, tous deux constitueraient un noyau qui serait bénéficiaire de la ca-

gnotte de 500 millions. Pour contourner les autres partis, notamment la coalition Arc-en-ciel, l'Alliance Nationale pour le Changement (ANC) a tout fait pour empêcher l'entente au péril des élections législatives de juillet 2013.

En dehors de ce premier dégât, Jean-Pierre Fabre avait commis plusieurs forfaits à cause de son acharnement à avoir la casquette de chef de file de l'opposition. Parmi ces forfaits, on peut mettre certains en exergue.

Le premier et non des moindres est celui par lequel il a adhéré en l'article du chef de file de l'opposition qui dispose que

On peut citer entre autre la présence protocolaire autour du chef de l'Etat pour l'accueil des hôtes de marque, une villa de fonction, un service de sécurité,



Jean-Pierre Fabre, Pdt de l'ANC

pour être qualifié de partie de l'opposition, il suffit que le parti en question notifie à l'assemblée nationale qu'il est de l'opposition. L'acte posé par l'ANC est grave

de conséquence parce que dans l'immédiat, il porte son aval à l'ignominie commise par l'UFC qui considère qu'il peut être à la fois au pouvoir et en même temps bénéficiaire de l'avantage de l'opposition.

Le deuxième forfait, c'est que l'ANC n'a pas hésité à aller plus loin dans sa démarche de rétablissement de l'UFC dans les rangs de l'opposition en lui attribuant un siège de l'opposition parlementaire à la CENI, à l'insu de son allié de toujours ADDI, après avoir vainement tenté d'obtenir la complicité de l'UNIR. L'ANC, en effet, dans un

premier temps, proposait dans ses conciliabules avec UNIR que les 5 noms proposés par le groupe ADDI-ANC et AEC soient soumis au vote et que UNIR utilise sa majorité pour éliminer le nom proposé par ADDI, alors que les députés de l'opposition voteraient tous pour les 5 noms. Tout se passerait alors proprement sans trace compromettante pour l'ANC. Le parti UNIR a refusé de se prêter à ce jeu. C'est ainsi que l'ANC a été mis à nu.

Le troisième forfait, c'est que les responsables de l'ANC se battent jour et nuit pour la prise du décret qui permet à leur leader Jean-Pierre Fabre d'avoir sa voiture de commandement, la villa de chef de file de l'opposition et surtout la cagnotte de 500 millions de FCFA.

Comme quoi, chaque jour le Seigneur fait ouvrir les yeux des Togolais sur des opposants qui, contrairement aux propos qu'ils tiennent publiquement, ne cherchent qu'à assouvir leurs intérêts égoïstes et partisans.

Loiclas



Équité - Transparence - Développement

LE RAPPORT D'ACTIVITES 2013 DE L'ARMP EN QUELQUES MOTS

L'Autorité de régulation des marchés publics est une institution administrative indépendante qui jouit d'une indépendance fonctionnelle et organique sur toutes les questions relatives à ses missions. A ce titre, elle est dotée de la personnalité juridique et d'une autonomie de gestion administrative et financière.

Elle a été créée par la loi n° 2009-013 du 30 juin 2009 et est organisée selon les dispositions du décret n° 2009-296/PR du 30 décembre 2009, modifié par le décret n° 2011-182/PR du 28 décembre 2011 portant missions, attributions, organisation et fonctionnement de l'Autorité de régulation des marchés publics.

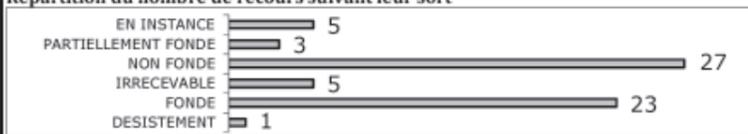
Le rapport d'activités 2013 rend compte de l'action des trois (3) organes qui composent l'ARMP, à savoir : le Conseil de régulation, le Comité de règlement des différends et la Direction générale.

Ainsi, au cours de l'année 2013 qui constitue sa deuxième année de plein exercice, l'ARMP a poursuivi ses missions de régulation du système de passation des marchés publics et des délégations de service public.

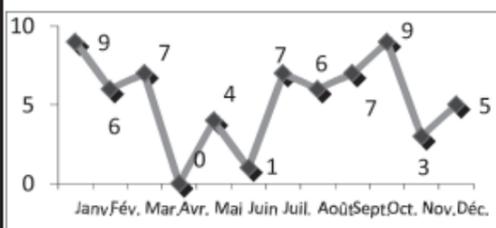
La mission de règlement des différends

Le Comité de règlement des différends (CRD) a enregistré 64 recours sur 1109 marchés signés au cours de l'année 2013, dont 59 ont connu un dénouement au fond en 2013.

Répartition du nombre de recours suivant leur sort



Situation de l'évolution des recours enregistrés par le Comité de Règlement des Différends



Source : ARMP, 2013

Répartition des participants aux formations de l'ARMP au cours de l'année 2013 selon la source de financement



Source : ARMP, 2013

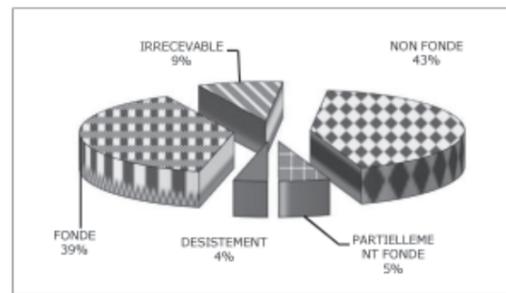
AUDIT DES MARCHES PASSES EN 2011

La mission assignée aux cabinets Fiducia Consulting Group (FCG) du Bénin et Audit& Conseil Réunis (ACR) du Togo retenus à l'issue d'un appel à concurrence, est de vérifier le processus de passation, de gestion et d'exécution des marchés publics et des délégations de service public conclus entre le 1er janvier et le 31 décembre 2011 par un échantillon d'autorités contractantes assez représentatif, afin de mesurer le degré de respect des dispositions et procédures édictées par le code des marchés publics en vigueur.

La réalisation de cette mission a permis aux consultants de déceler les insuffisances suivantes :

- ✓ absence de système d'archivage au niveau de toutes les autorités contractantes auditées ;
- ✓ difficulté de situer les responsabilités dans le respect de délais en l'absence de pièces et correspondances administratives ;
- ✓ absence de rapports d'exécution : aucune autorité contractante n'a élaboré en fin d'exercice un rapport sur l'exécution des marchés passés ;
- ✓ non-conformité de la majorité des travaux et fournitures réceptionnés par rapport aux spécifications techniques mentionnées dans les DAO ;
- ✓ incohérence entre les prévisions et les réalisations ;
- ✓ existence de malfaçons et mauvais fonctionnement des ouvrages et biens acquis ;
- ✓ absence de mise en concurrence dans le cadre de la passation de certains marchés sans que la procédure de gré à gré prévue soit observée ;
- ✓ fractionnement de marché ;
- ✓ attribution de marchés sans tenir compte des conditions prévues dans le DAO ;
- ✓ attribution de marchés par la procédure de gré à gré sans la soumission de l'avis de la DNCMP à l'ARMP alors que le montant des marchés dépasse le seuil de 10% du montant total des marchés publics passés ;
- ✓ surestimation des quantités ;
- ✓ non consistance des travaux.

Répartition des décisions de fond selon l'appréciation du recours y afférent

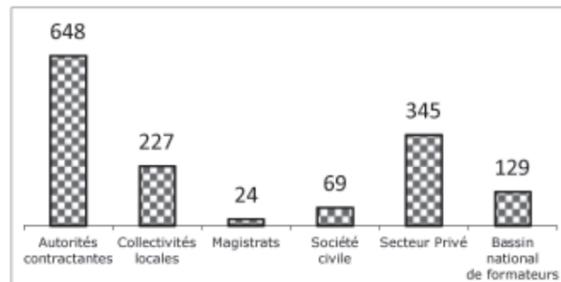


Source : ARMP, 2013

FORMATION ET APPUI TECHNIQUE

L'ARMP a formé en 2013, 1465 personnes au cours de 45 sessions organisées à Lomé et à l'intérieur du pays, dont 922 soit 63% relèvent de l'administration publique, contre 345 du secteur privé et 69 de la société civile.

Répartition des participants selon les groupes d'acteurs de la commande publique



Source : ARMP, 2013

La contribution du PNUD dans le cadre du financement du Centre de services de l'ARMP a permis de former le nombre le plus important de personnes (630) soit 43% des participants contre 16%, (soit 234 personnes) pour l'appui de la BAD selon le graphique 9 ci-dessous.

La formation des représentants des collectivités locales, déroulée à l'intérieur du pays dans les cinq (05) chefs-lieux de régions et à Kpalimé, a été prise en charge par la BAD par l'entremise du projet d'appui au renforcement des capacités institutionnelles en gouvernance économique et financière (PARCI-2).

SUIVI ET EVALUATION DE LA MISE EN ŒUVRE

L'ARMP a institué des bilans d'étape/revues trimestrielles des PPM et un bilan annuel des PPM en fin d'année dont l'objectif principal est de faire un point sur l'état d'avancement de la mise en œuvre des plans de passation des marchés publics. Ce qui offre l'occasion aux autorités contractantes, et particulièrement aux ministères prioritaires, d'échanger avec les responsables de l'ARMP sur les éventuels problèmes rencontrés lors de l'exécution desdits plans et de procéder, le cas échéant, aux ajustements nécessaires en vue de faciliter l'exécution des marchés publics.

Chacun de ces ateliers de bilan d'étape /revue des PPM et l'atelier de bilan annuel a regroupé une trentaine de personnes directement impliquées dans l'élaboration et la gestion des PPM de cinq (05) ministères prioritaires - gros consommateurs de crédits d'investissement - qui sont :

- le ministère des travaux publics et des transports ;
- le ministère de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche ;
- le ministère de la santé ;
- le ministère des enseignements primaire et secondaire ;
- le ministère de l'équipement rural.

STATISTIQUES ET SYSTEME D'INFORMATION SUR LES MARCHES PUBLICS

Selon le tableau ci-dessous, le montant total des contrats approuvés en 2013 est estimé à 363,73 milliards de francs CFA. La répartition de ce montant par rapport au mode de passation dégage des taux ci-après : 82,63% pour les appels d'offres ouverts (AOO) ; 13,38% pour les procédures d'entente directe (ED) ; 2,76% pour les appels à manifestation d'intérêt (AMI) ; et 1,23% pour les consultations restreintes (CR).

L'ARMP s'est beaucoup investie dans l'acquisition d'équipements pour la mise en place de nouveaux systèmes d'information sur les marchés publics. A ce propos, la phase de validation et des tests techniques du Système intégré de gestion des marchés publics (SIGMAP) a démarré en 2013 avec le cabinet 2SI du Sénégal. Ce système sera opérationnel, courant 2016.

Par ailleurs, pour une efficacité dans la gestion quotidienne des documents et des informations, l'ARMP a mis en place avec le soutien financier et technique du PNUD, un système de gestion électronique des documents, basé sur la solution Alfresco.

En matière statistiques l'analyse des données recueillies révèle que le montant total des contrats approuvés au Togo en 2013 est estimé à 363,73 milliards de francs CFA.

La répartition de ce montant par rapport au mode de passation dégage les taux ci-après : 82,63%, pour les appels d'offres ouverts (AOO), 13,38% pour les procédures d'entente directe, 2,76% pour les appels à manifestation d'intérêt et 1,23%, pour les consultations restreintes.

La répartition de ce montant par secteur administratif nous indique que l'administration publique se taille la part du lion avec des contrats conclus en 2013 estimés à 316.463.049.497 FCFA, soit 87% du montant total ; la part des marchés passés par les collectivités locales est estimée à 1.704.209.017 F CFA, soit 0,47% du total, ceux des établissements publics à 909.659.197 F CFA, soit 0,25%, ceux des institutions à 2.438.079.731 F CFA, soit 0,67%, au moment où les contrats signés par les sociétés d'Etat sont estimés à 42.213.045.906 F CFA représentant 11,61% du total.

Numéro vert : 80 00 88 88

Site web : www.armp-togo.com

Marché des fétiches à Akodesséwa

Le sanctuaire de la magie noire

Le marché d'Akodesséwa est l'un des plus importants carrefours commerciaux à Lomé. Mise à part l'espace réservé pour les commerçants des vivres et des non-vivres que tout le monde peut aller acheter, il y a cet endroit hautement significatif, où se vendent des objets peu ordinaires, et parfois même qui font peur à ceux qui découvrent pour la première fois les lieux.

C'est le lieu par excellence visité par de nombreux touristes qui posent leur valise à Lomé. Le marché des fétiches d'Akodesséwa n'aurait rien de particulier si les activités qui s'y déroulent sont ordinairement ce qu'on voit dans les autres marchés. Mais ici, c'est plus qu'un marché. C'est tout une histoire, un mystère. Certains disent même qu'il y a des dispositions qu'il faut prendre avant de pénétrer ce marché hautement mystique. « Cette assertion, on l'entendait. Mais est-ce que c'est vérifiable ? Il faut savoir ne pas encombrer les clients de protocole pour ne pas les faire fuir », a indiqué un ancien du marché. Il poursuit : « Mais je dois recon-

un objet qui ressemble à une main d'homme, mais entourée des amulettes. Je ne me rappelle même son nom. Le nom fait tellement référence à une parole incantatoire », a dit Joël, un élève vivant à Atakpamé, mais en vacance à Lomé.

« Nous avons toujours entendu parler de ce marché depuis chez nous. En vacance à Lomé, j'ai voulu constater moi-même et en parler à mes camarades à la rentrée », a-t-il ajouté, visiblement très impressionné. Plusieurs catégories de personnes font partie de la clientèle de ce marché. Mais à en croire les maîtres des lieux (les vendeurs), la plupart sont des gens qui recherchent une solu-



curer l'organe », a souligné notre guide.

C'est aussi un lieu très visité par les charlatans qui y trouvent la matière de leur travail. D'ailleurs, ils sont nombreux parmi les vendeurs dans le marché. Ils n'hésitent pas à proposer leur service aux clients qui viennent s'approvisionner. « Vous faites un boulot très dangereux. J'ai des choses ici qui pourront vous mettre à l'abri de tout complot contre vous et votre travail. Vous ne ferez aucun sacrifice. A vous voir, vous suscitez beaucoup d'envie dans vo-

tre entourage », nous a lancé un vendeur des fétiches. Mais lorsque nous refusons son offre, il

vous changer d'avis. Je serai entièrement à votre disposition ». Le marché des fétiches d'Akodesséwa garde toujours son originalité, en tout cas, d'après ce que nous avons constaté sur place ce matin. Même avant de rentrer sous le hangar de certains vendeurs, il faut enlever les chaussures. « Il faut avoir du respect pour les fétiches, sinon ils vous quittent », a confié notre guide.

Certains vont jusqu'à prendre ce marché des fétiches comme le berceau des fétiches à Lomé. Dans tous les cas, il faut y faire un tour pour en juger. Sinon, les affaires marchent bien

Certains vont jusqu'à prendre ce marché des fétiches comme le berceau des fétiches à Lomé.

était devenu plus persistant : « Tenez, je vous donne mon numéro au cas où vous auriez besoin de moi. Qui sait, il peut arriver que

pour les commerçants de ces objets mystérieux.

Isidore

Il y a également dans ce marché des objets dont seule l'évocation de leur nom fait peur à certains visiteurs.

naître que lorsque les touristes arrivent ici, certains de nos camarades leur font faire des choses dans l'intention de rendre les lieux redoutables ».

Au marché des fétiches à Akodesséwa, il y a tout. On y voit des organes de tous les animaux. On dit même qu'il y a des organes humains. Mais seulement, nos guides ont refusé de nous dire d'où proviennent ces organes humains. « Toute activité a ses secrets qu'on ne diffuse pas facilement. Vous comprenez que dans notre contexte, où il y a tout un mystère qui entoure notre environnement, nous avons encore plus de raison pour ne pas divulguer certaines informations sur nos activités. Sinon, nous pourrions avoir des problèmes avec nos fournisseurs », a confié un vendeur devant lequel sont exposés des crânes de serpents, de singes, de chats, d'hommes et d'autres organes d'animaux sauvages. Il y a également dans ce marché des objets dont seule l'évocation de leur nom fait peur à certains visiteurs. « On m'a montré tout à l'heure

tion à un problème particulier. Autrement dit, ils vont dans ce marché des fétiches, soit pour chercher des gris-gris pour conjurer un sort, soit pour guérir une maladie ou un envoûtement. « Des gens viennent ici pour chercher des objets avec quoi ils vont faire des préparations pour leur propre protection et celle de leurs activités ou leur famille. D'autres arrivent pour les utiliser contre leurs prochains », a expliqué un revendeur. Ceux qui sont considérés comme des gens d'une certaine classe recourent également au service de ce marché. C'est d'ailleurs eux, à en croire nos informateurs, qui sont plus réguliers dans le marché, puisque ce sont eux qui prennent certains objets qui reviennent très chers. « Il y a des cérémonies qui nécessitent des organes principaux qui sont chers. Lorsque les gens viennent, nous savons automatiquement quel genre de cérémonie ils vont faire avec l'objet. Souvent, ceux qui n'ont pas les moyens n'arrivent pas à se pro-

Litige foncier à Hédzranawoé/ Affaire collectivité AGADJI contre ADUBU Le zèle de Dame Fatou risque de se retourner contre elle

Depuis quelques années déjà, un litige foncier oppose dans le canton de Hedzranawoe, les collectivités AGADJI et ADUBU. En première instance et devant la Cour d'Appel ou même à la Cour Suprême les décisions sont en faveur de la Collectivité AGADJI. La dernière rendue par la Cour Suprême date du 22 mai 2012.

Seulement, contre toute attente, s'invite de nulle part dans l'arène, un troisième larron qui se complait maladroitement dans un rôle puéril et négativiste de trouble-fête. Dame Fatou, puisque c'est d'elle qu'il s'agit, se fait passer à la fois pour les uns comme une fonctionnaire à la Présidence de la République, et pour les autres, une proche du Chef de l'Etat ou encore moins, du Président de la Cour

Constitutionnelle, Aboudou Assouma.

Et à ce titre jusque-là ambiguë, Dame Fatou joue un jeu d'influence dans le but de tordre le cou aux différentes décisions de la justice rendues depuis lors et à différents niveaux. Et ce jeu trouble risque de se retourner contre elle.

Ceci, d'autant plus que le Togo s'est lancé ces dernières années dans une démarche de modernisation de la justice. Et à chaque fois que l'occasion se présente, les premières autorités du pays, en premier le Chef de l'Etat, ne cessent de prêcher à tout moment que « Force doit être désormais donnée à la loi » dans ce pays et non plus « La justice variable selon la tête du client » qui y avait cours jusque dans un passé récent. D'ailleurs, beaucoup d'efforts sont mis en œuvre pour

y arriver.

Convaincu de la sincérité et la détermination du gouvernement à redonner une nouvelle dynamique à la justice togolaise, l'on ne doute pas un seul instant que Dame Fatou risque de se prendre dans son propre piège. Ceci, en payant le prix de son zèle, non pas au service de la loi mais plutôt de l'homme. Aujourd'hui, les exemples sont là. Nombre de zélés de son acabit, toujours restés nostalgiques du passé, en avaient déjà fait les frais.

Par conséquent, s'assagir le plus tôt serait pour Dame Fatou, la meilleure alternative pour se tirer d'affaires. Car, le Togo est désormais en marche et des magouilles de ce genre ne sauraient entraver les efforts. Nous y reviendrons !

Magloire TEKO

Economie/ Togo bel exemple de la finance inclusive

Le Fmcr du Burundi s'inspire de l'expérience du Fnfi-Togo

Ceux qui ont tôt fait de ranger les objectifs du Fonds National de la Finance Inclusive (Fnfi) dans le placard de l'oubli en le comparant à un instrument électoraliste, doivent se raviser après le passage de la délégation Burundaise du Fonds du Microcrédit Rural (Fmcr) à Lomé où elle a échangé et partagé les expériences avec le Fnfi-Togo du 22 au 26 septembre dernier.

« On voulait se reformer pour mettre en place d'autres produits et intéresser les partenaires. Pour le cas du Togo, ce qui nous a ravis, c'est que de la base au sommet, tout le monde parle le même langage et est impliqué dans la réussite du Fnfi ». Ainsi s'exprimait le chef de la délégation burundaise Onesphore Nshimirimana dans un point de presse tenu à Lomé à la fin de leur mission, sous la présidence du Ministre Victoire Tomégah Dogbè.

En effet, le Burundi est engagé depuis 2005 dans une vaste

modernisation de tout son tissu économique, ce qui a valu en 2008 la restructuration du Fmcr, une institution similaire au Fnfi-Togo. Malgré l'expérience de tant d'années acquise sur le terrain de la finance inclusive, le Fonds Burundais a été séduit par les stratégies utilisées par le Fnfi qui n'a que 9 mois d'existence, pour recevoir l'adhésion de nombre de partenaires techniques et financiers. C'est à la recherche de ce mécanisme d'adhésion que les regards du Fmcr se sont tournés vers le Togo qui devient ainsi un modèle



Photo de famille des deux délégations

dans la sous-région. Pour le ministre Victoire Tomégah -Dogbè, la surprise est grande de voir une institution aînée comme le Fmcr se ressourcer auprès du Fnfi. « C'est avec joie que nous avons ouvert les portes du Fnfi afin que vous puis-

siez constater de vous-même les efforts que le gouvernement togolais déploie pour l'inclusion financière des populations », a-t-elle exprimé.

Outre l'entretien avec la ministre, Cette visite de partage et d'échanges d'expériences a également permis à la délégation burundaise de s'entretenir avec l'Association des Professionnels des Institutions de Microfinance du Togo (Apim-Togo). Tout comme le Fnfi-

Togo qui a initié le produit Apsef, le Fmcr a aussi un produit similaire dénommé Mcpea (Microcrédit pour les Pauvres Economiquement Actifs). A la différence du Togo qui octroie 30.000frs cfa pour un taux bonifié de 5%, le Fmcr n'octroie que 16.000 FCFA, mais à un taux de 9%. Cet octroi de crédits aux pauvres à un taux bonifié a séduit la délégation Burundaise qui n'a pas tari d'éloges sur les efforts de l'Etat togolais. « Ce n'est pas un hasard d'avoir choisi le Togo parce que c'est un partenaire efficace », a conclu Onesphore Nshimirimana.

Notons que le Fmcr du Burundi est un établissement public à caractère administratif. Ce fonds finance les secteurs de l'agriculture, l'élevage, l'artisanat, la transformation, le petit commerce à travers le refinancement des 27 IMF qui se partagent le territoire burundais au taux bonifié de 8%.

Isaac Tonyi

Opérations chirurgicales gratuites : Les belles aventures d'Aimes-Afrique dans la région de la Kara

L'Association internationale des médecins pour l'éducation et la santé en Afrique (Aimes-Afrique) était arrivée en messie dans la région de la Kara en avril dernier. Bien que se basant dans la Binah, l'équipe a fait des consultations dans les préfectures de la région, notamment Boufalé, Pesaré, Kétao, Farendé et Pagouda ville. A la fin de cette mission dans la région, une Américaine, Stephanie Rotolo, qui a participé à la mission, a produit un rapport intéressant.



Ophthalmologie, chirurgie, médecine générale, stomatologie ; voilà les domaines dans lesquels l'équipe d'Aimes-Afrique est intervenue. Et la mobilisation était forte, tant les populations attendaient ce geste salvateur de cette ONG pour se libérer des maux qui les ont pris en otage depuis des années. « L'organisation des produits et des personnels a pris du temps chaque matin, comme les localités étaient inconnues. Néanmoins, l'équipe médicale était prête avec les carnets de consultation pour l'enregistrement et l'organisation facile des données à la fin de chaque journée. Dans les carnets, on a noté les caractéristiques des malades et des maladies, de plus des médicaments et les cours d'actions prescrits. L'équipe a consulté des centaines des patients très vite, mais quand même il semblait que la taille de la file d'attente ne diminuait pas pendant toute la journée », lit-on dans le rapport produit par Stéphanie Rotolo, un médecin volontaire qui a participé à cette campagne.

Les consultations ainsi que les opérations sont suivies de distributions gratuites de médicaments aux patients dans toutes les

localités visitées. A cause du nombre important des patients éparpillés dans les différentes préfectures, l'équipe d'Aimes-Afrique s'est vu obligé de se diviser en plusieurs groupes pour répondre efficacement aux sollicitations des populations. Les opérations durent parfois jusqu'à 20 heures, ce qui a permis de consulter un grand nombre de personnes souffrant de divers maux.

« En générale, Aimes-Afrique a attiré un grand nombre de patients dans les préfectures. On a bien communiqué dans peu de temps pour notifier les villages de l'arrivée de l'ONG. De plus, il y avait des gens qui sont venus de la ville de Kara et aussi du Benin, comme on était juste à côté de la frontière. Il y avait plusieurs cas où on devait envoyer des malades à Kara pour des cas compliqués pour une mission foraine d'une semaine. Néanmoins, on a pu consulter 2919 patients avec succès. La chirurgie a reçu la plus grande partie des patients, suivi par l'ophtalmologie, la médecine générale, et la stomatologie. Pendant les jours suivants, on a opéré plus de 300 patients. La plupart des cas opérés avaient des hernies, suivis par l'hydrocèle, le li-

pome, le goitre, et l'hystérectomie », poursuit le rapport.

Aimes-Afrique n'a voulu rien laissé au hasard dans la région. Alors même que l'opération se déroulait dans les préfectures avec les populations fortement mobilisées, une équipe de 10 personnes de l'ONG s'est rendue à la prison civile de Kara. « Les 331 prisonniers représentent une population abandonnée au niveau des services de santé, donc c'était une bonne opportunité de consulter et distribuer des produits là-bas, parce qu'ils n'ont pas souvent l'opportunité de voir des spécialistes. L'équipe d'Aimes-Afrique a établi des endroits pour les consultations dans les domaines de la médecine générale, l'ophtalmologie, et la stomatologie », souligne le rapport. Des boîtes de médicaments ont été laissées à l'infirmerie de la prison pour les besoins des prisonniers. L'ONG a en plus promis d'en envoyer lorsque la prison sera en rupture de stock. « Au total, on a consulté 250 prisonniers, y compris des hommes et des femmes âgés de 9 à 75 ans. Neuf d'entre eux étaient programmés pour des opérations. Pour les raisons de sécurité, on ne pouvait pas amener ces malades à Pagouda. A la place, Aimes-Afrique a fourni des matériaux pour ces neuf opérations à l'hôpital de Kara pour une semaine après la fin de la mission », continue le document.

C'était dans une satisfaction générale que médecins d'Aimes-Afrique, autorités locales et patients se sont séparés à la fin de cette mission qui a duré du 7 au 12 avril 2014.

Isidore

Inondation : Adakpamé, Dabadakondji, Mayakopé, Kagomé... sous l'eau

Elles sont au désarroi. « Nous demandons aux autorités de nous venir en aide. Nous avons tous nos effets dans l'eau. Nos enfants n'arrivent pas à se rendre à l'école, l'eau monte toujours », criait une femme en détresse hier à Adakpamé.

Suite à la forte pluie qui s'est abattue sur Lomé et les quartiers environnants le week-end dernier, le fleuve Zio, en cru, a quitté son lit et envahi les quartiers Adakpamé, Dabadakondji, Mayakopé, Kagomé et bien d'autres. « Nos matelas se retrouvent dans l'eau. J'ai même retrouvé mon acte de naissance dans l'eau. C'est une situation que nous déplorons tous. On ne sait comment s'y prendre, tellement la situation nous dépasse », a confié Marlène, un élève en classe de Première qui, malheureusement, n'a pu faire la rentrée. Dans ces quartiers, ceux qui ont des voitures ne rentrent plus avec leur engin. « Je suis obligé de garer ma voiture à au moins deux kilomètres de ma maison, dans un garage privé. Ensuite, je traverse l'eau à pied jusqu'à mon domicile. Heureusement que l'eau n'est pas encore rentrée dans la maison », a indiqué Tontonvi qui habite à Mayakopé. Et il ajoute : « Le matin, il faut traverser l'eau de la maison

jusqu'à un lieu sec, avec les vêtements dans le sac. Moi, c'est lorsque j'arrive dans le garage où je gare ma voiture que je me mets au propre pour me rendre au boulot. Ma foi, nous sommes dépassés dans le quartier ».

Cela fait plusieurs années que ces quartiers connaissent ce sort. Mais aucune solution n'est jusqu'alors trouvée pour endiguer le problème. Les populations sont obligées d'attendre le mal et le subir dans la résignation. Et c'est dans cette désolation que le gouvernement annonce la mise en place d'un Système d'alerte Précoce (SAP) destiné à anticiper et gérer les catastrophes naturelles, en particulier les inondations très fréquentes. « Le SAP permettra, non seulement d'alerter en temps opportun les sinistrés potentiel, mais aussi de porter secours et de mieux orienter l'assistance sur le terrain », a indiqué André Johnson, ministre de l'Environnement et des Ressources forestières.

Mais en attendant l'opérationnalisation de ce fameux système, il faut sauver ces populations qui crient au secours. Il y a urgence. Il faut pour le moment arrêter les discours et agir.

Isidore

Match Ouganda-Togo/ polémique sur le choix des 24 Eperviers Maladresse tactique ou chant du cygne ?

Le changement espéré dans l'encadrement technique de la sélection nationale avec l'arrivée du technicien local Tchanilé Tchakala n'est malheureusement pas pour aujourd'hui. Le déficit criard en communication auquel a été assujetti Didier Six reprend droit de cité.

Comme pour les matches précédents, l'oiseau rare déniché à Agbodrafo n'est pas prêt à venir défendre le choix

Zougou Nazif

Les insuffisances tactiques

Loin de faire de la spéculation sur le choix d'un sélectionneur censé maîtriser sa matière, ceci, n'est qu'une brochette de questions que le commun des hommes des médias aurait posées au sélectionneur, si par humilité et sans arrière-pensée ou par révolution des mœurs, il avait tenté de se produire en conférence de presse



Tchanilé Tchakala

le côté gauche tout comme sur le côté droit de la défense, son couloir de prédilection tout simplement parce que contre le Ghana, toute la défense togolaise dans sa nullité a permis à Donou kokou dans sa médiocrité de sortir la tête de l'eau. Améwou Komlan a été très insuffisant contre le Ghana, il faut l'avouer mais ce n'est pas pour autant que Zato Farid ferait l'affaire et que l'ancien joueur d'Agaza serait écarté de facto. Sur le cas Bossou Vincent, il semble que Tchanilé Tchakala n'a rien appris aux côtés de Didier Six que tous s'accorde à critiquer, mais ce dernier aura eu le mérite de savoir placer Bossou en le coiffant avec un autre défenseur Nibombé Daré, et en laissant Akakpo un peu au dessus de la défense pour camoufler l'insuffisance technique de Bossou. Et que dire de la non convocation de Cédric Messanh ? Sans ambages à ce niveau, cela sent de la surenchère, parce qu'il faut permettre à certains entraîneurs locaux de profiter de la manne de leur progéniture comme le sait si bien faire

le sélectionneur en mettant en sécurité les anciens pensionnaires de son centre tel que Araw Kamaldine qui est un intrus sur cette liste des 24. Aucun entraîneur n'aurait lâché Améwou s'il faut s'en tenir à la prestation contre le Ghana pour garder des joueurs comme Atakora, Ségbéfia, ou encore Zato.

une nouvelle page de l'histoire du Football togolais ? Sur les questions, nombre d'observateurs demeurent dubitatifs, surtout sur la convocation des bi-nationaux dont les papiers risquent de ne pas être prêts avant la double confrontation contre l'Ouganda. A ce niveau aussi, le technicien togolais a pris soin sur lui de préparer certains joueurs locaux qui arriveront à la rescousse si ces derniers n'étaient pas qualifiés. Tout compte fait, le successeur de Didier Six sera le seul comptable au soir du 10 octobre prochain si le Togo ne sauvait pas l'honneur en se replaçant dans la course à la qualification.

Au contraire du cygne qui aura gravé dans les mémoires une merveilleuse mélodie avant d'abdiquer, le président de Libertis Academy disparaîtra sans laisser de traces pour les

Certainement que Tchanilé n'aurait pas eu les arguments solides pour convaincre son auditoire

des 24 Eperviers censés ramener l'espoir dans le nid des rapaces. Et pourtant, cette liste remaniée à près de 30% mérite des éclaircissements surtout sur les sorties et les entrées. En attendant d'être rassuré des ingrédients, voici le plat que sert le nouveau sélectionneur des Eperviers.

Gardiens : Agassa Kossi, Nouredine Yacoubou, Djéhani N'guissan

Défenseurs : Mawouna Kodjo Amévor, Koussaw Kodjovi Nono, Djenn Dakonam, Akakpo Serge, Donou Kokou, Nouwoklo Kossivi Martin, Ouro Akoriko Sadath, Tawali Magnima

Milieux : Alaixys Romao, Zato Arouna Farid, Mathieu Dossévi, Ségbéfia Prince, Floyd Ayité, Atakora Lalawélé, Womé Dové

Attaquants : Adébayor Shéyi, Peniel Mlapa, Serge Gakpé, Jonathan Ayité, Araw Kamaldine, Mama

pour défendre sa liste comme l'exige les standards professionnels. Pourquoi la séparation de corps entre le sélectionneur national et les joueurs Améwou Komlan, Mamah Gafar, ou encore Bossou Vincent ?

Certainement que Tchanilé n'aurait pas eu les arguments solides pour convaincre son auditoire parce que, il aurait sans nul doute évoqué les mauvaises performances de ce trio. Malheureusement, ces contre-performances n'avaient pas le mérite de conduire à la non convocation des dits joueurs à la rigueur une non titularisation. Mamah Gafar, connu pour sa prestation en sélection, a toujours joué au dépanneur sur le côté gauche et le jour où ce dernier se déchire, on s'en sépare et sur

Dans son dernier retranchement, Tchanilé Tchakala a-t-il eu l'inspiration nécessaire pour écrire une nouvelle page de l'histoire du Football togolais ?

Tchanilé Tchakala le chant du cygne ?

Est-ce la dernière œuvre de génie du sélectionneur de remettre les Eperviers dans le sens de la qualification ? Dans son dernier retranchement, Tchanilé Tchakala a-t-il eu l'inspiration nécessaire pour écrire

autres entraîneurs locaux, parce qu'il aura commis le péché mignon de n'avoir pas su choisir les 24 bon combattants comme le capitaine de la sélection Shéyi Adébayor l'a si bien caricaturé au sortir du match contre les Black Stars.

Del-Jo

Congrès électif à la FTF

Mathieu Mablé, l'option de la "crédibilité"

Encore une nouvelle entrée dans l'arène de la FTF en vue du prochain congrès électif prévu le 04 novembre.

Pendant que le Premier Ministre Arthème Ahoomey-Zunu qualifiait d'agitation stérile ces candidatures et les intentions de candidature qui se profilaient à l'horizon, l'actuel président du club Entente II de Lomé qui a été vice-président de la commission de mobilisation des fonds de la Can 2010, a bravé tous les bruits pour annoncer dans une clandestinité légendaire, par un simple communiqué de presse sa candidature à la prochaine mandature de la FTF, sevrant nombre de professionnels de la communication d'informations sur ses motivations.

Tout compte fait, cet acteur sportif est le 3^{ème} après Adjodo Kossi, Tino Adjété qui pilote la liste "Foot Ethic" à prétendre diriger l'instance suprême du

Football Togolais. Pour cela, le nouveau prétendant entend s'appuyer sur une liste dénommée "crédibilité" qui, selon les termes du communiqué, devra réunir des acteurs crédibles du Football togolais.

Notons que depuis l'ouverture du dépôt des candidatures, ils sont assez nombreux à se bousculer. Si pour l'heure certains continuent d'œuvrer dans les coulisses pour s'attirer la sympathie de l'électorat, d'autres ont décidé d'agir à visage découvert. De toutes façons, les choses se précisent et le processus de dépôt des candidatures risque de connaître un rallongement de la liste des candidats dans les tous prochains jours puisque, les noms de Boukpéssi Essoyaba de l'AS Togo Port, de Wouna Germain ancien président d'Agaza de Ouatarra, actuel président de Sara FC et probablement de



Mathieu Mablé

Gabriel Améyi le président sortant sont toujours sur les tablettes.

En attendant que ces intentions de candidature se concrétisent, le locataire de la Primature a jeté le pavé dans la marre la semaine dernière en fai-

sant allusion à un recours que l'Etat s'approprierait à faire auprès de la CAF et de la Fifa pour arriver à un consensus qui risque de dénaturer le congrès électif.

Voilà qui doit faire réfléchir plus d'un..

Del-Jo

FLAMBEAU
des Démocrates

Récépissé n°0317/16/05/2007HAAC
Siège social : Bd du 13 Janvier,
Nyékonakpoé 06 BP. 60364 Lomé
Tél. (+228) 26 70 04 96
e-mail : Loiclate@gmail.com
Maison de la Presse Casier N°72

Directeur Général
chargé de la Publication
Loïc LAWSON
(90 34 63 25)

Directeur de la Rédaction
AGBESSI T. Isaac. (90 20 36 51)

Rédaction
Edgar K. DJISSENOU
K. Isidore
Magloire TEKO

Stagiaires
KOMBATE LARE Yendoutampo
LAWSON Boévi Mawuéna Joseph

PAO
Geodecom (22 48 00 32 / 92 63 85 58)

Imprimerie : St Laurent
Tirage : 3000 exemplaires